

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DE KARATE  
et  
DISCIPLINES ASSOCIEES

Samedi 7 Octobre 2023  
14h00

Maison des Sports  
Place Jules Hunebelle  
92140 Clamart

## Procès-Verbal

Sur convocation de Guy LECAPLAIN, Président du comité départemental des Hauts-de-Seine, les présidents des clubs des Hauts-de-Seine et ses mandataires, les membres du comité directeur et de l'équipe technique se sont réunis lors de l'Assemblée Générale.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents à leur entrée en séance et qui demeure annexée au procès-verbal.

Etaient présents ou représentés : **18 clubs.**

**Début de l'AGO : 14h10.**



## Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2022 :

Le président rappelle que les procès-verbaux des assemblées générales précédentes sont à disposition sur le site internet du Comité Départemental.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## Rapport moral du président :

Le président a remarqué un bon investissement des clubs du département sur la saison 2022-2023.

Le président précise qu'il a pris ses marques.

Nous aurions dû accueillir la Coupe Ile-de-France Contact mais faute de participants, elle a été annulée.

2 nouveaux clubs ont ouvert cette saison :

- 920783 : BOIS COLOMBES SPORTS KARATE
- 920784 : TAICHI TANG

Le samedi 19 et dimanche 20 novembre 2023 Courbevoie recevra la Coupe de France de Sanda et Clamart la coupe de France de Taï Jitsu le samedi 16 et dimanche 17 mars 2024.

Le CDK92 a enregistré une hausse de **643 licenciés** sur la saison 2022-2023 (6 436 licenciés) comparé à la saison 2021-2022 (5 793 licenciés) / 57,1% d'homme et 42,9% de femme.

Il incite tous les clubs à licencier leurs adhérents des mini poussins aux vétérans.

Il remarque toujours que l'obtention de gymnase était compliquée, que ce sont souvent les mêmes villes et clubs qui se proposent. Il aimerait que les autres clubs du département se manifestent et proposent leur salle pour l'organisation de manifestations.

Cette saison, le CDK92 a pris la décision d'offrir les inscriptions à tous les clubs recevant des compétitions.

Une demande à l'ANS a été réalisé de 32 000 €, le CDK92 n'a eu que 6 000 € pour la saison 2023-2024 (6 000 € pour la saison 2022-2023). Au vu du nombre de participants ces dernières années, les subventions risquent d'être réduites.

Le système de paiement par HelloAsso fonctionne très bien pour les passages de grade et commande de passeports (480 passeports vendus sur la saison 2022-2023 dans toute la France).

Le président répète que tous les clubs qui ne régleront pas leur participation en amont ne pourront pas participer aux diverses manifestations proposées par le Comité Départemental.

Au niveau des grades, les passages en club se sont très bien déroulés. Le président rappelle l'importance de bien avoir des dossiers complets et des passeports en règle et remplis correctement. Un effort doit être fait sur l'écriture des adresses sur les enveloppes.

Cette saison le CDKarate92 a réalisé **7 stages** :

- 26 novembre 2022 : Stage de préparation et d'information aux grades avec José LOBO à Clamart (24 participants).
- 10 décembre 2022 : Stage assauts de préparation aux compétitions AMV à Clamart (21 participants).
- 12 mars 2023 : Stage multidisciplinaire Nanbudo / Kobudo et Kali à Ville d'Avray (15 participants).

- 2 avril 2023 : Stage de préparation et d'information aux grades avec José LOBO à Ville d'Avray (45 participants).
- 16 avril 2023 : Stage de Karaté avec Richard SEGISSEMENT à Colombes (10 participants).
- 11 mai 2023 : Stage de préparation et d'information aux grades AMV à Clamart (16 participants).
- 10 juin 2023 : Stage avec Bernard BILICKI et Didier LUPO à Gennevilliers (40 participants).

Le CDK92 projette la réalisation de **8 stages** pour la saison 2023-2024 :

- 2 stages de préparation et d'information aux grades de Karaté
- 1 stage de préparation et d'information aux grades AMV
- 1 stage de Karaté Kumité
- 1 stage de Karaté avec un expert de la FFK
- 1 stage multidisciplinaire
- 1 stage de Karaté santé
- 1 stage avec les 3 experts régionaux du département et Jean CARBONNIER, expert national.

Le président tient à rappeler que nous avons 3 experts régionaux dans le département : Jean-Luc CLERGET, Gilles COLLAT et José LOBO et un expert national, Jean CARBONNIER.

Les élections pour élire un nouveau comité directeur du CDK92 seront réalisées avant le 31 octobre 2024. Le CDK92 organisera l'élection courant octobre 2024.

Pour les élections du nouveau comité directeur de la Ligue IDF, ce sont tous les présidents de clubs du département qui voteront et non plus les grands électeurs. Idem pour le président de la FFK. Les élections devront être faites avant le 31 décembre 2024.

Le président souhaite que les Disciplines Associées proposent des stages ou des compétitions afin de diversifier nos manifestations sur le département. Il souhaite également mettre en place des stages multi disciplines et sur le handicap.

Le CDK92 souhaiterait changer les tatamis pour les compétitions. Une demande de devis sera réalisée et un emprunt pourra être réalisé selon la comptabilité.

Les clubs ayant moins de 40 licenciés et qui veulent organiser un stage ou compétition sont priés de contacter le CDK92. Pour les clubs de plus de 40 licenciés, le CDK92 les invite fortement à réaliser une demande de subvention auprès de l'ANS.

La FFK a réduit le reversement de la cotisation de la licence de 4€ à 2€ par licencié sur la saison 2023-2024.

Le président remercie tous les clubs du département pour leur investissement.

## EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES 2022-2023 :

Le trésorier Gérard FLAISLER présente la comptabilité de la saison 2022 - 2023 et son rapport financier (*en PJ*) et commente les lignes du bilan, du compte de résultats et de la compta.

Au 31 août 2023, le département a un bilan à **87 904 €** (68 412 € lors de la saison 2021-2022).

- Les recettes s'élèvent à **93 003 €** contre (85 712 € lors de la saison 2021-2022).
- La FFK a reversé **27 563 €** au global comprenant le reversement des licences, aides exceptionnelles départementales, vente de passeports, etc.
- Cette saison, la subvention du Conseil Général est de **25 289 €** (25 752 € lors de la saison 2021-2022) dont **14 800 €** pour l'organisation des compétitions (*Tournoi des 36 Communes et Challenge des Hauts-De-Seine*) et **10 489 €** pour la subvention de fonctionnement.

- Les recettes pour nos activités (*grades, passeports, formations, etc.*) s'élèvent à **61 195 €** (62 116 € lors de la saison 2021-2022).
- Le département a un résultat comptable positif de **6 385 €** (négatif de 14 754 € lors de la saison 2021-2022).

Les comptes de la saison 2022 - 2023 arrêtés au 31/08/2023 sont adoptés à l'unanimité.

### **RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES :**

L'expert-comptable du Cabinet GUINARD n'étant pas présent, le bilan de la saison 2022 - 2023 est consultable sur le site du Comité (*attestation de présentation des comptes*).

L'exercice comptable de la saison 2022 - 2023 du département va du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Le rapport de l'expert-comptable est adopté à l'unanimité.

### **VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023 - 2024 :**

Monsieur LECAPLAIN présente le budget prévisionnel 2023 - 2024.

Le budget pour la saison 2023 -2024 est de **99 990 €** contre 96 096 € pour la saison 2022-2023.

Ce budget ne tient pas compte du projet d'achat de nouveaux tatamis.

Le budget est adopté à l'unanimité.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

### **MONTANT COTISATION FEDERALE POUR LA SAISON 2022-2023 :**

La cotisation fédérale est fixée à un maximum de **250 €** qui est perçue par la Ligue Régionale. Le comité départemental peut déterminer le montant de la cotisation.

Cette saison la cotisation fédérale est répartie de la manière suivante :

- Moins de 50 licenciés : 150 €
- Entre 50 et 150 licenciés : 200 €
- Plus de 150 licenciés : 250 €

Le nombre de licenciés est réalisé au nombre de l'année précédente. Le président propose de garder le même montant et le même échelonnage que la saison précédente.

Le montant de la licence reste à 37 € pour cette saison.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## RAPPORT DES COMMISSIONS SUR LA SAISON 2022 - 2023 ET PRESENTATION DE LA SAISON 2023 – 2024 :

### Directeur technique départemental, monsieur Benjamin BIAGIOTTI :

Le DTD étant absent, c'est Rémy LE COQ, secrétaire général qui présente le rapport du DTD.

Le DTD rappelle que les certificats médicaux ne sont plus obligatoires pour les inscriptions en club et compétitions sauf activités avec KO.

Communication sur les évènements : le CDK92 rappelle aux clubs de ne pas hésiter à envoyer leurs stages, compétitions pour diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux du CDK92.

### Compétition :

Le système de qualification pour les Championnats et Coupe de France change cette saison :

#### Minimes / Cadets / Juniors / Séniors - Combat et Kata - Individuel :

- Championnat départemental => Tous les participants sont qualifiés au championnat régional IDF 1ère et 2ème division - les 4 premiers de chaque division sont qualifiés au Championnat de France.

#### Juniors / Séniors - Combat et Kata - Equipe :

- Plus de championnat départemental => Inscriptions directement par les clubs au championnat régional - les 8 premières équipes sont qualifiées au Championnat de France par équipe.

#### Pupilles / Benjamins - Combat et Kata - Individuel :

- Plus de coupe élite et honneur => Coupe départementale. Tous les participants sont qualifiés pour la coupe de la Ligue IDF 1ère et 2ème division. Les 4 premiers de chaque division sont qualifiés pour la Coupe de France Pupilles / Benjamins Combat et Kata.
- Possibilité de se qualifier par l'Open de Ligue IDF (*inscription directement par les clubs*) - les 4 premiers sont qualifiés à la Coupe de France Pupilles / Benjamins Combat et Kata - Les compétiteurs déjà qualifiés en 1ère et 2ème division ne participent pas à l'Open de la Ligue régionale.
- La coupe départementale pupilles et benjamins doit être faite avant le samedi 20 janvier 2023 (*Coupes IDF*).

#### Conséquences pour le calendrier départemental :

Suppression d'une journée de compétition (*Coupe Honneur Pupilles et Benjamins*).

Deux possibilités :

- Coupe départementale le samedi 9 décembre 2023 ou le dimanche 10 décembre 2023.
- Championnat départemental individuels le dimanche 10 décembre 2023 ou le dimanche 14 janvier 2024.
- Possibilité d'ajout d'une compétition "amicale".

Le CDK92 aura donc cette saison **5 compétitions** officielles :

- Dimanche 22 octobre 2023 : Tournoi des 36 Communes à Boulogne-Billancourt
- Dimanche 10 décembre 2023 : Coupe départementale Pupilles / Benjamins à Villeneuve-La-Garenne
- Dimanche 14 janvier 2024 : Championnat départemental Minimes / Cadets / Juniors et Séniors – Individuel à Villeneuve-La-Garenne
- Dimanche 31 mars 2024 : Open départemental PPB à Gennevilliers
- Dimanche 9 juin 2024 : Challenge des Hauts-De-Seine du fair-play et de la mixité – lieu à définir

La suppression d'une compétition permet au CDK92 d'augmenter les juges au passage de grade et formation de 10 €.

## Coaching :

### Coach national :

Restructuration du dispositif de coaching pour les compétitions nationales pour la saison 2022-2023 :

- Le nombre de coaches par club habilités sur la base de données fédérale SIKADA est proportionnel au nombre de licenciés :
  - **1 coach** pour les clubs ayant moins de 40 licenciés.
  - **2 coaches** pour les clubs ayant de 40 à 69 licenciés.
  - **3 coaches** pour les clubs ayant de 70 à 99 licenciés.
  - **4 coaches** pour les clubs ayant 100 licenciés et plus.
- Les clubs inscrivent les coaches habilités, licenciés dans leur structure, via le site FFK inscriptions aux compétitions, pour chacune des compétitions nationales. (*Le principe d'inscription est identique à celui des athlètes*).
  - **De 1 à 3 athlètes inscrits** : 1 coach maximum par club.
  - **De 4 à 6 athlètes inscrits** : 2 coaches maximum par club.
  - **De 7 à 9 athlètes inscrits** : 3 coaches maximum par club.
  - **A partir de 10 athlètes inscrits** : 4 coaches maximum par club.

### Schéma du processus :

- Les clubs proposent les coaches à la DTN par mail et récupèrent le lien et le transmettent aux coaches pour l'examen.
- Examen en QCM en ligne pour les coaches.
- Après réussite de l'examen et dossier complet sont habilités sur la base de données SIKADA - Attention toutes les informations doivent être à jour avec photo d'identité.
- Inscriptions en ligne des coaches par les clubs - accréditation par la FFK à chaque compétition nationale.

### Coach territorial :

- A partir de la saison sportive 2023/2024 les cartes territoriales doivent être renouvelées.
- Les cartes de coaches territoriaux sont valables 3 saisons sportives, 2023/2024, 2024/2025, 2025/2026.
- Conditions : 1ère dan minimum, DAF, majeur et licencié.
- Des meetings territoriaux (15 à 20mn) seront organisés par les organes déconcentrés, le matin avant le début des compétitions, épreuves combat et kata, afin que les coaches puissent être accrédités « *coachs territoriaux* ».

Procédure d'accès des organes déconcentrés pour récupérer la plaquette des cartes territoriales :

- Le (la) dirigeant (e) du club ayant le code d'accès à SIKADA, (base de données fédérale) rentre le code pour accéder à l'espace dédié, puis clique sur l'onglet document, puis liste des documents, il (elle) trouvera la plaquette des cartes de coaches spécifiques au département, ZID et ligue régionale.

Les coaches nationaux référencés et habilités sur SIKADA, sont exemptés des meetings organisés par les organes déconcentrés. Ils présenteront à chacune des compétitions territoriales, l'attestation historique de licence. Cette attestation est disponible sur SIKADA.

### PPHN :

Concernant le PPHN des sélections ont été faites sur la saison 2022-2023.

En ce qui concerne les entraînements de la saison 2022-2023 :

- **10 entraînements** ont été réalisés cette saison pour les Pupilles / Benjamins / Minimes dirigés par Johan LOPES (*30 participants en moyenne par entraînement*)
- **6 entraînements** pour les catégories cadets / juniors et séniors ont été réalisés par les professeurs de Vanves, Villeneuve et Puteaux (*8 participants en moyenne par entraînement*)
- **6 entraînements** ont été réalisés pour les katas avec Nirina RAKOTOZAFIMINAHY et Kevin LE MENTEC (*12 participants en moyenne par entraînement*)



- **1 entraînement** a été réalisé par Rayyan MEZIANE pour la détection des pupilles, benjamins et minimes (*44 participants*)

Le DTD souhaite garder la même structure cette saison avec :

- **10 entraînements** Pupilles / Benjamins / Minimes réalisés par Johan LOPES
- **5 entraînements** cadets / juniors et séniors réalisés par Rayyan MEZIANE (*à confirmer*)
- **6 entraînements** katas réalisés par Nirina RAKOTOZAFIMINAHY et Kevin LE MENTEC
- **1 entraînement** réalisé par un jeune du département pour la détection des pupilles, benjamins et minimes

### Arbitrage :

- **1 682 arbitres** sur le territoire national pour la saison 2022-2023 (*+25 par rapport à la saison 2021-2022*) - 565 femmes / 1 117 masculins - 520 mineurs et 1 162 majeurs.
- 116 candidats présentés / 97 réussites soit 83,6 % - 95,56% sur l'Ile-De-France.
- Grosse modification de la réglementation - une réunion d'information sera faite par le responsable d'arbitrage lors de nos compétitions départementales.

### Formation :

- Nicolas BOULASSY : Conseiller technique fédéral / référent pédagogique et référent VAE
- Rafik HEDDID : Responsable formation et emploi
- Mohamad AJOUZ : Conseiller formation et référent handicap

90 écoles départementales de formation en France (*483 DAF et 930 DIF*).

### TFP :

#### Saison 2022-2023 :

- 4 sessions : Deux en Zone Nord, deux en Zone Sud
- Total de 111 stagiaires sur les 4 sessions
- Taux de réussite : 100%

#### Saison 2023-2024 :

- 4 sessions de formation organisées (2 zone nord, 2 zone sud)
- 1 session de formation pour les non titulaires du DIF
- 40 places maximum par session
- Stratégie pédagogique : Présentiel, distanciel, alternance en club (stage)
- Préenregistrement du TFP : Octobre 2023

### Grades sur le national :

- 3 701 premier dan pour la saison 2022/2023 (*4 492 saison 2021/2022*)
- 1 193 deuxième dan pour la saison 2022/2023
- 776 troisième dan pour la saison 2022/2023
- 470 quatrième dan pour la saison 2022/2023
- 311 cinquième dan pour la saison 2022/2023
- 142 sixième dan pour la saison 2022/2023
- 59 septième dan pour la saison 2022/2023
- 8 huitième dan pour la saison 2022/2023
- 7 neuvième dan pour la saison 2022/2023
- 2 dixième dan pour la saison 2022/2023
- 75% des passages 1er dan sont en club et 25% sur les départements.
- Nouvelle règle : Il n'y a plus de limite géographique pour les deux gradés 2ème DAN minimum accompagnant le professeur.

### Litiges rencontrés :

- Âge non requis pour le grade.
- Délai non réglementaire de date à date (*demande de dérogation de temps*).
- Manque de licence (*demande de dérogation de licence*).
- Manque de la licence en cours (*prendre une licence*).

- Manque du nombre de licence requis entre deux grades (*demande de dérogation de licence*).
- Grade déjà obtenu.
- Licencié dans un autre club.

### Divers :

Le DTD demande la possibilité que le CDKarate92 soit agréé pour le service civique afin de proposer à nos jeunes un service civique.

Le DTD remercie son équipe technique : Rachid BOUARIF, responsable de la formation sur le département pour son très bon travail et remercie également l'équipe d'arbitrage avec Mohammed DAOUD et des grades Paskal LESCOÛET.

### Interviennent alors les responsables des commissions ou leurs suppléants.

#### a) Commission sportive

Le CDK92 a organisé **6 compétitions** sur la saison 2022-2023 :

- **Dimanche 20 novembre 2022 à Clamart** : Tournoi des 36 Communes - 208 compétiteurs.
- **Dimanche 4 décembre 2022 à Villeneuve-La-Garenne** : Coupe Elite et Honneur Kunité - 209 compétiteurs.
- **Samedi 14 janvier 2023 à Villeneuve-La-Garenne** : Coupe Elite et Honneur Kata et championnat Kata - 120 compétiteurs.
- **Dimanche 15 janvier 2023 à Villeneuve-La-Garenne** : Championnat Kunité - 140 compétiteurs.
- **Dimanche 2 avril 2023 à Gennevilliers** : Open départemental PPB - 210 compétiteurs.
- **Dimanche 11 juin 2023 au Plessis-Robinson** : Challenge des Hauts-De-Seine du Fair-Play et de la Mixité - 430 compétiteurs (*compétition ouverte aux départements de l'Ile-De-France*).

Le CDKarate92 signale de très bons résultats nationaux et internationaux pour cette saison avec des clubs de hauts niveaux : CSM Puteaux, IGKDF Vanves et SKC Villeneuve-La-Garenne.

#### b) Ecole de formation

Rachid BOUARIF, responsable de la formation sur le département prend la parole.

Nombre de candidats pour la saison 2022-2023 :

- 6 candidats à l'AFA dont 6 reçus.
- 9 candidats au DAF dont 9 reçus.
- 16 candidats au DIF dont 16 reçus.
- **100% de réussite.**

Rachid rappelle de commencer dès maintenant leur formation de vie associative et les 30 heures en club.

Les inscriptions de formations seront mises en ligne début novembre. Les inscriptions pour la saison 2023-2024 seront reconduites en ligne par HelloAsso.

Rachid répète qu'il n'est pas possible de faire sa formation dans un autre département que celui où sa licence est prise – exception pour maladie ou problème très grave.

Rappels sur les formations :

- **AFA** : 8 heures - 30 €
- **DAF** : 41 heures (*12 heures en préformation / 14 heures en centre et 15 heures en participation fédérale*) - 100 €



- **DIF** (avec ou sans le DAF) : 85 heures (12 heures en préformation / 28 heures en centre et 15 heures en participation fédérale / 30 heures formation en club) - 250 € sans le DAF / 150 € avec le DAF

Une refonte complète des diplômes va être faite pour la saison 2024/2025. Le DIF va être bientôt accessible à la VAE.

Cette saison, le DIF sera limité à 20 candidats.

Dates des formations pour la saison 2023-2024 (à confirmer) à La Garenne-Colombes :

**AFA – Limite inscriptions – mercredi 6 décembre 2023 :**

- Samedi 6 janvier 2024

**DAF - Limite inscriptions – mercredi 6 décembre 2023 :**

- Samedi 6 janvier 2024 : 1<sup>ère</sup> session
- Samedi 10 février 2024 : 2<sup>ème</sup> session + examen
- Dimanche 25 février 2024 : Evaluation décalée (si grand nombre de candidats).

**DIF sans DAF - Limite inscriptions – mercredi 17 janvier 2024 :**

- Samedi 17 février 2024 : 1<sup>ère</sup> session
- Samedi 24 février 2024 : 2<sup>ème</sup> session
- Dimanche 17 mars 2024 : 3<sup>ème</sup> session
- Samedi 13 avril 2024 : 4<sup>ème</sup> session et examen à Nanterre

**DIF avec DAF - Limite inscriptions – mercredi 17 janvier 2024 :**

- Samedi 24 février 2024 : 1<sup>ère</sup> session
- Samedi 13 avril 2024 : 2<sup>ème</sup> session et examen à Nanterre

Une remise de diplôme officielle a été réalisé par Rachid au Plessis-Robinson lors du Challenge des Hauts-De-Seine pour les candidats au DAF et au DIF. Remise très appréciée par les nouveaux professeurs.

Rachid soulève le fait que les heures de vie associative et ou stage d'arbitrage pourraient être remplacées par une participation de 15 heures en club extérieur pour les DAF et DIF qui souvent choisissent de réaliser leur stage personnel de 30 heures dans leur club, ce qui les empêchent parfois d'encadrer certains publics.

### c) Arbitrage

Monsieur DAOUD et ses adjointes Sybille FRIK et Laura DA SILVA étant absents, c'est Rémy LE COQ qui présente le bilan transmis par écrit.

#### Bilan :

Le bilan sur la saison est excellent sur le plan des résultats

- **24 nouveaux titres**
- **Niveau national :**
  - 16 nouveaux titres :
    - 9 en kata (5 en national A et 4 en national B)
    - 7 en kumité (3 en national A et 4 en national B)
    - 3 podiums (2 en kata et 1 en kumité)
- **Niveau régional :**
  - 8 nouveaux Titres
    - 4 en combat (2 en régional A et 2 en régional B)
    - 4 en kata (3 en régional A et 1 en régional B)
    - 3 podiums (1 en kata et 2 en kumité)
- **Jeunes :**
  - 1 podium (3ème) en kata au concours national des jeunes arbitres

## Stages et compétitions :

### Samedi 8 octobre 2022 au siège de la Ligue puis à Rungis :

- Stage de rentrée réservé aux responsables des départements et Adjoints avec la CRA
- Stage régional ouvert aux nationaux et candidats aux différents examens nationaux KATA/KUMITE

### Samedi 19 novembre 2022 à Clamart :

- **Stage n°1** d'arbitrage départemental pour adultes, animé par Mohammed DAOUD et Sibille FRIK - 27 arbitres dont 13 féminines
- Stage d'arbitrage départemental pour les jeunes animé par Laura DA SILVA : 11 jeunes dont 5 féminines

### Dimanche 20 novembre 2022 à Clamart :

- Tournoi des 36 Communes sur 3 tatamis - 25 arbitres convoqués

### Dimanche 4 décembre 2022 à Villeneuve-La-Garenne :

- Coupe élite Honneur et Kumité sur 3 tatamis - 25 arbitres convoqués

### Samedi 14 janvier 2023 à Villeneuve-La-Garenne :

- Coupe Elite et Coupe Honneur Kata - Championnat Kata sur 3 tatamis - 30 arbitres convoqués

### Dimanche 15 janvier 2023 à Villeneuve-La-Garenne :

- Championnat Départemental Kumité sur 4 tatamis - 30 arbitres convoqués

### Dimanche 2 avril 2023 à Gennevilliers :

- Open Départemental PPB - Kumité & Kata sur 10 surfaces - 16 arbitres majorité des Jeunes dont 2 jeunes arbitres

### Dimanche 16 avril 2023 à Ville d'Avray :

- **Stage n°2** d'arbitrage départemental pour adultes, animé par Mohammed DAOUD et Sibille FRIK - 34 arbitres dont 16 féminines
- Stage d'arbitrage départemental pour les jeunes animé par Laura DA SILVA : 10 jeunes dont 4 féminines

### Dimanche 21 mai 2023 à La Garenne-Colombes :

- **Stage n°3** d'arbitrage départemental "Préparation des Candidats aux différents examens nationaux Kata/Kumité 3-4 Juin à Chalons" pour adultes, animé par Sibille FRIK et Laura DA SILVA - 43 arbitres dont 14 féminines

### Dimanche 11 juin 2023 au Plessis-Robinson :

- Challenge de Hauts-De-Seine du fair-play et de la mixité sur 4 tatamis - 43 arbitres dont 14 féminines convoqués

La commission arbitrage souligne que grâce à la mobilisation, la motivation et les efforts de la commission ainsi l'important soutien du comité directeur qui nous a mis à disposition les moyens nécessaires financiers et logistiques notamment 3 stages d'arbitrage, écrans télé, drapeaux, etc. Le CDK92 a également mis en place le remboursement d'une grosse partie des frais des candidats aux examens nationaux.

La commission souhaite pouvoir refaire 4 stages cette saison.

Le CDKarate92 félicite Mohammed, Sibille et Laura pour leur très bon travail.

## d) Commission des grades

Le responsable des grades, monsieur Paskal LESCOÛET est absent mais nous a fait parvenir son rapport.

Deux stages de préparation 1er, 2ème, 3ème et 4ème Dan pour les candidats animés par José Lobo. 24 participants sur le premier et 45 sur le second. De très bons retours sur le format et la pédagogie adaptée utilisée par José.

Paskal a réalisé une formation théorique pour 4 nouveaux juges le dimanche 11 décembre à Suresnes. Les juges présents ont joué un rôle d'observateur accompagné par Paskal.

### Passages de grades : Karaté – KTC – KDT - Nihon & Tai Jitsu :

11 décembre 2022 : 26 candidats - 22 reçus

- 1<sup>er</sup> Dan : 6 reçus sur 6 inscrits
- 2<sup>ème</sup> Dan : 8 reçus sur 10 inscrits
- 3<sup>ème</sup> Dan : 6 reçus sur 8 inscrits
- 4<sup>ème</sup> Dan : 2 reçus sur 2 inscrits

84% de réussite (*pourcentage qui est dans la moyenne des années précédentes*).

21 mai 2023 : 104 candidats - 100 reçus

- 1<sup>er</sup> Dan : 39 reçus sur 40 inscrits
- 2<sup>ème</sup> Dan : 28 reçus sur 31 inscrits dont 1 Karaté Défense Training
- 3<sup>ème</sup> Dan : 20 reçus sur 21 inscrits
- 4<sup>ème</sup> Dan : 7 reçus sur 8 inscrits dont 1 Karaté Défense Training

96% de réussite (*pourcentage supérieur aux années précédentes*).

### Passages du 1<sup>er</sup> Dan dans les clubs :

Bon bilan pour une première année avec un total de **71 candidats** (66 pour la saison 2022-2023) :

- 66 Karaté
- 3 Arts Martiaux Vietnamiens
- 2 Krav-Maga

### Proposition saison 2023/2024 :

- Re conduite d'une réunion d'information sur la réglementation destinée aux professeurs / assistants / jurys.
- Sensibilisation auprès des professeurs d'organiser les passages en club avec un accompagnement possible du CDK92.
- Proposition et sollicitation des personnes ayant jugé dans les clubs d'intégrer les membres du jury pour les passages de grades du Comité.
- Re conduite de deux stages de préparation avec José Lobo en novembre 2023 et mars 2024.

### Organisation de 2 passages sur la saison 2023-2024 :

- Dimanche 28 janvier 2024 : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dan à Suresnes
- Dimanche 2 juin 2024 : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dan

## d) Commission Full Contact – Karate Contact

Monsieur Francis PLANA, responsable de la commission Karaté Contact présente le rapport de la saison 2022-2023 avec l'organisation de trois entraînements départementaux (30 à 35 personnes par stage). Les stages sont séparés en deux ateliers – atelier de préparation aux grades dirigé par Francis PLANA et atelier compétition dirigé par Jean CARBONNIER.

Francis PLANA souligne les très bons résultats des compétiteurs notamment ceux de Grégoire ALLES.

Le CDKarate92 attend les dates pour les 3 stages pour la saison 2023-2024 et des 2 inter-clubs.

### **e) Informatique et Web**

Le site internet fonctionne bien.

Ouverture cette saison de LinkedIn – réseau professionnel.

Les licenciés du département montrent une satisfaction générale de la gestion du site et des informations relayées également par Facebook, Instagram, LinkedIn et X.

Les informations importantes du Comité sont diffusées par mail.

### **f) Commission féminine et Body karaté**

Toujours pas de candidature à cette commission.

Le président demande à chaque présent si une personne de son club serait intéressée par la prise de cette fonction.

### **g) Disciplines associées**

Pas de responsables des grades pour les Wushu, AMV, Nanbudo et KRAV MAGA de présents :

- 9 candidats ont présenté leur grades en Wushu cette saison.
- 2 candidats ont présenté leur grades en Krav-Maga cette saison.
- 4 candidats ont présenté leur grades en AMV cette saison.
- 3 candidats ont présenté leur grades en Nanbudo cette saison.

### **PAROLES AUX DISCIPLINES :**

#### **Nanbudo :**

Isabelle AMIEL représentante du Nanbudo est absente mais a demandé de faire un stage féminin et inter-style.

#### **Kyokushinkai :**

Le président de l'ACBB va diffuser des stages qu'il effectue dans son club. Très bonne saison, 2 titres de champion d'Europe.

#### **Wushu :**

Pas de représentants.

#### **Krav-Maga :**

Pas de représentants.

#### **AMV - Qwan Ki Do :**

André MOUDINGO souligne que plusieurs stages ont été organisés à Clamart et Vanves. Deux stages de préparation de grades et stages préparation aux compétitions AMV. La participation à ces stages a été moyenne, du fait d'un manque d'intégration de certains club AMV du 92. Il souligne également peu de réponses aux messages et mails envoyés.

André souligne que cette saison pas de participation des hauts gradés pour les examens de grades, il a dû faire appel à des professeurs 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dang de d'autres départements.

Pour la saison 2023-2024, André proposera d'autres stages techniques et de préparation aux grades.

## **Karaté Mix :**

Monsieur Mohamed BELALIA s'est porté volontaire pour devenir référent Karaté Mix sur le département. Demande acceptée par le président.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Il n'y a pas eu de questions de la part des présents.

## **MOT DE FIN DU PRESIDENT :**

Monsieur Guy LECAPLAIN, Président du Comité Départemental des Hauts-de-Seine, tient à remercier les membres du comité directeur et des équipes techniques pour leur sérieux et la qualité de leur travail pour la saison écoulée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h02.

Le Président  
Guy LECAPLAIN

Le secrétaire général  
Rémy LE COQ



## **Article 42 alinéa 2 de la loi du 10 juillet 1965 :**

*« Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des assemblées générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les membres des associations opposants ou défaillants dans un délai de deux mois à compter de la publication à la préfecture desdites décisions qui leur est faite à la diligence du Président dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'assemblée générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le président des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa. »*

**Follow us :**



**#CDKarate92**  
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine